

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception : <u>21/10/2019</u>	Dossier complet le : <u>29/10/2019</u>	N° d'enregistrement : <u>2019-393</u>
1. Intitulé du projet		
Redéploiement du Pôle Parents-Enfants sur le site de Palais Royal		
2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)		
2.1 Personne physique		
Nom	Prénom	
2.2 Personne morale		
Dénomination ou raison sociale	Centre Hospitalier Universitaire de Pointe-à-Pitre / Abymes	
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	MEUNIER Jean-Claude / ICADE Promotion (Mandataire du Maître d'Ouvrage)	
RCS / SIRET	<u>2 6 9   7 1 0   4 1 4   0 0 0   1 3</u>	Forme juridique
		Centre Hospitalier Universitaire
<i>Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1</i>		
3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet		
N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>	
41. a)	Implantation d'une aire de stationnement ouverte au public de 209 unités.	
4. Caractéristiques générales du projet		
<i>Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire</i>		
4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition		
Le projet concerne la relocalisation temporaire du Pôle Parents-Enfant (PPE) du CHU sur le site de Palais Royal, abritant le Centre Hospitalier Gérontologique du Raizet (CHGR). Le redéploiement du PPE fait suite à l'incendie du 28 novembre 2017 ayant particulièrement touché le bâtiment Maternité du CHU.		
Les services du CHU formant le Pôle Parents-Enfants seront en partie implantés :		
- dans des pavillons existants du CHGR (bâtiments Cuba, Saint-Domingue et C4) ;		
- dans un bâtiment neuf sur deux niveaux (R+1).		
Les bâtiments existants du CHGR retrouveront leur affectation d'origine après l'intégration du Pôle Parents-Enfant au nouveau CHU, prévu à l'horizon 2022.		
L'opération comprend également l'aménagement d'un nouveau parking de 209 places et d'une surface approximative de 0,5 ha. Cette nouvelle aire de stationnement étant supérieure à 50 unités, elle justifie la présente demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale.		

#### **4.2 Objectifs du projet**

Ce projet a pour objectif de rétablir rapidement et de manière provisoire l'offre de soin pédiatrique du CHU sur le site de Palais Royal afin de remédier aux dysfonctionnements actuels suite à l'incendie de 2017.

La création du nouveau parking permettra de renforcer l'offre de stationnement du site.

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase travaux**

Les travaux consistent d'une part à construire un nouveau bâtiment R+1 ainsi que les voiries et stationnements de proximité associés. L'emprise globale de ces nouveaux aménagements sera d'environ 3800 m<sup>2</sup>.

Le nouveau parking de 209 places sera également aménagé.

D'autre part, les pavillons existants du CHGR seront modifiés comme suit :

- bâtiment Cuba (R0) : création de deux zones d'extension de locaux communs dans la zone centrale du bâtiment (environ 50 m<sup>2</sup>) ;
- bâtiment Saint-Domingue (R+1) : modification de l'organisation du rez-de-chaussée sans création de surface supplémentaire ;
- bâtiment C4 : aucune modification.

Les travaux doivent débuter en janvier 2020 et durer 10 mois. La livraison est prévue en octobre 2020.

Le fonctionnement normal du CHGR sera maintenu pendant toute la durée des travaux.

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Le bâtiment neuf accueillera les unités et services suivants :

- hospitalisation pédiatrique (urgences, chirurgie, courte durée, hôpital de jour) ;
- hospitalisation de jour pédiatrique ;
- hospitalisation gynécologique (urgences, hôpital de jour) ;
- blocs opératoires et bloc obstétrical ;
- imagerie médicale ;
- laboratoire hémato-biochimie.

Le bâtiment Cuba sera affecté aux services suivants :

- néonatalogie (réanimation, soins intensifs) ;
- hospitalisation (grossesses pathologiques, chirurgie gynécologique, suites de couches).

Le bâtiment Saint-Domingue abritera les services :

- hôpital de jour pédiatrique ;
- locaux de consultation médicale ;
- orthogénie ;
- centre pluridisciplinaire de diagnostic prénatal.

Le bâtiment C4 sera mis à disposition pour le personnel du CHU avec une fonction principale de vestiaires.

Le nouveau parking de stationnement sera mis à disposition des usagers et des visiteurs du site de Palais Royal.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

*La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).*

Le projet est soumis à porter à connaissance au titre de la loi sur l'eau (rubrique 2.1.5.0 de la nomenclature Eau).

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie totale terrain projet	85 350 m <sup>2</sup>
Superficie de terrain des bâtiments existants	26 845 m <sup>2</sup>
Emprise au sol du nouveau bâtiment	2800 m <sup>2</sup>
Emprise au sol du parking	5000 m <sup>2</sup>
Coût prévisionnel des travaux	16 037 294€ TTC

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Centre Gérontologique du Raizet  
Route de Pointe d'Or - Palais Royal  
BP 481  
97183 LES ABYMES  
Guadeloupe

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)  
et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b),  
22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de  
l'annexe à l'article R. 122-2 du  
code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation  
environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les  
différentes composantes de votre projet et  
indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Communes des Abymes
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement de la communauté d'agglomération Cap Excellence est en cours d'élaboration.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de prévention des risques naturels de la communes des Abymes approuvé.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b> Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b> Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le nouveau bâtiment sera construit sur un espace vert intégré dans le terrain d'assiette du CHGR. La flore existante sur cet espace ne présente pas d'intérêt particulier. Le nouveau parking sera aménagé sur le versant opposé de la ravine, sur un secteur actuellement occupé par un terrain vierge boisé.
Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Les futurs patients du Pôle Parents-Enfant, et particulièrement les jeunes enfants, constitue une population vulnérable et sont à ce titre concernés par des risques sanitaires.</p> <p>Remarque : les personnes âgées qui résident actuellement au Centre Gériatrique constituent également une population vulnérable.</p>
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Il est possible que des vibrations ponctuelles en phase travaux soient ressenties (compactage des terrassements et réalisation des fondations selon la méthode employée).</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Un éclairage sera installé sur le nouveau parking et le long du trottoir extérieur jusqu'à l'entrée du nouveau bâtiment.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux pluviales intérieures du parking seront collectées par un réseau de canalisations puis renvoyées vers un bassin de rétention/décantation. En sortie de bassin, les eaux pluviales seront rejetées dans la ravine voisine avec un débit régulé à 50 l/s.</p> <p>Remarque : le réseau eaux pluviales existant du CHGR recevra les précipitations issues du nouveau bâtiment.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le réseau eaux usées du CHGR recevra les eaux usées issues du nouveau bâtiment.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est compris dans un zone de forte sensibilité archéologique . Le projet a fait l'objet d'un arrêté de permis de construire modificatif daté du 11/10/2019 et signé par le Préfet de Région, sans disposition concernant l'archéologie.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Les incidences du projet de redéploiement du PPE sur l'environnement et la santé humaine peuvent être cumulées à celles du CHGR en termes de gestion des eaux pluviales et des eaux usées.

Le dossier de porter à connaissance au titre de la loi sur l'eau montre que les réseaux EP et EU actuels du CHGR sont suffisamment dimensionnés pour accueillir les eaux issues du nouveau bâtiment.

Les eaux pluviales issues du parking seront gérées selon les modalités décrites au point 6.1.

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Les principales mesures porteront sur la gestion des eaux :

- collecte des eaux pluviales issues du nouveau bâtiment et raccordement du nouveau réseau EP au réseau existant du CHGR ;
- collecte des eaux usées issues du nouveau bâtiment et raccordement du nouveau réseau EU au réseau existant du CHGR ;
- collecte des eaux pluviales issues du nouveau parking puis renvoi vers un bassin de rétention assurant la gestion quantitative et qualitative des eaux pluviales.

L'insertion paysagère du parking sera assurée par la plantation d'arbres et la végétalisation des terre-pleins et délaissés.

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

### 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

### 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à **Baie-Mahault**

le **16/10/2019**

Signature



Au nom et pour le compte du CHU  
POINTÉ-À-PITRE / ABYMES  
Le Mandataire, ICADE PROMOTION  
Antilles-Guyane.

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus